



Résidence Malka

11, Rue Pasteur - 77350 BOISSISE LA BERTRAND

☎ 01.64.14.20.01 - Fax : 01.64.38.23.03

✉ residence.malka@wanadoo.fr

Tarifification TTC en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019

Prix de journée hébergement résident de 60 ans et plus (permanent ou temporaire) 56,16
€

Le tarif afférent à la dépendance est fixé en fonction du niveau de dépendance de la personne (Groupe Iso-Ressources), à partir des tarifs dépendance fixés chaque année par arrêté du Président du Conseil Général.

Tarif dépendance GIR 1-2 : 21.74 Euros

Tarif dépendance GIR 3-4 : 13.79 Euros

Tarif dépendance GIR 5-6 : 5.85 Euros

Prix de journée hébergement résident de moins de 60 ans 73.05
€

Prix de journée hébergement résident Adulte handicapé 73.05
€

Dépôt de garantie :
2000,00 €

Un dépôt de garantie sera versé à l'entrée, il sera remboursé au départ du résident sous déduction éventuelle des sommes dues, dans un délai de 2 mois.

Réservation (voir conditions à l'accueil) 400,00
€

Repas invité 9,00 €

Le prix de l'hébergement comprend :

- La chambre meublée, le chauffage, l'électricité et l'eau
- L'entretien de la chambre
- La fourniture du linge de toilette, linge de lit et de table.
- L'entretien du linge des résidents (non fragile et hors pressing)
- La pension complète (petit déjeuner, déjeuner, goûter, dîner et collation)
- Le suivi du dossier administratif et médical
- Les activités d'animation à l'intérieur de l'établissement

Ne sont pas compris :

- Ouverture de ligne téléphonique, abonnement, unités (demande à faire auprès de France Télécom)
- Le marquage du linge, les produits d'hygiène (rasoir, dentifrice, brosse à dent, savon ...) voir tarif à l'accueil.
- Pharmacie, consultations médicales, soins de kinésithérapie, radiographies, analyses

Un certain nombre de prestations occasionnelles peuvent être proposées soit par l'établissement, soit par des intervenants extérieurs et choisies à la carte par le résident de façon tout à fait ponctuelle comme les prestations de coiffeur, pédicure, esthéticienne, consommations prises occasionnellement au restaurant et ne figurant pas aux menus quotidiens, repas des invités ou accompagnants, sorties payantes, animations occasionnelles spécifiques...

Ces prestations occasionnelles seront facturées en fin de mois, à l'exception des prestations de coiffeur, pédicure, esthéticienne qui seront directement facturées et réglées au prestataire.

*****Etablissement habilité à l'aide sociale*****

FSJF - Association privée à but non lucratif